



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
Golfe du Morbihan Bretagne
23 communes – 138 000 habitants – Budget 105 M€

RECRUTE

UN MUSICIEN INTERVENANT, ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F)

Remplacement congé maternité

Rattaché à la Direction de la culture, vous êtes chargé, au sein d'une équipe de musiciens intervenants de :

- Assurer les interventions **Musique à l'école** validées en commission locale d'évaluation dans les écoles primaires publiques et privées des communes de Vannes agglomération (cycle 2 du CP au CE2) en concertation avec les enseignants.
- Offrir à tous une égalité d'accès à la culture musicale à travers des actions relevant de la sensibilisation, de l'initiation et de l'enseignement artistique.
- Construire des partenariats dans le cadre de l'accompagnement des pratiques amateurs et participer à la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux
- Travailler avec l'équipe de musiciens intervenants de Vannes agglomération (réunions de coordination, propositions, bilans)
- Assurer des interventions d'éveil musical ou ateliers auprès des scolaires dans les médiathèques

Compétences requises :

- Connaissances**
- Expérience professionnelle similaire souhaitée au sein d'une collectivité territoriale
 - Titulaire du DUMI (obligatoire)
 - Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverture à différentes cultures.
 - Musicien complet, instrumentiste ou chanteur
- Savoir-faire :**
- Compétences organisationnelles et qualités relationnelles
 - Autonomie et dynamisme
 - Etre à l'écoute et force de propositions
- Savoir-être :**
- Savoir travailler en équipe et s'adapter à différent public
 - Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe et les ressources locales.
 - Maîtrise des outils de bureautique
 - Compétences spécifiques appréciées (pratique de l'informatique musicale, enregistrement, Éveil, esthétiques musicales diverses...)
- Contraintes :**
- Déplacements fréquents sur les communes de Vannes agglomération
 - Horaires variables en fonction de l'obligation du service public
 - Permis B indispensable

Cadre statutaire : Catégorie B filière culturelle – cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

Nature du contrat : Emploi contractuel à temps complet (20h00 par semaine). Contrat à durée déterminée de 4 mois minimum à compter de janvier 2017, une phase d'adaptation couverte par un contrat à durée déterminée est souhaitée sur la période du 12 au 16 décembre 2016.

Rémunération : Conditions statutaires + régime indemnitaire.

Poste à pourvoir : A compter de janvier 2017.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Président de Vannes agglomération – PIBS – 30 rue Alfred Kastler – CS 70206 – 56006 VANNES CEDEX ou par mail à recrutement@vannesagglo.fr . **Clôture des candidatures le 30 octobre 2016.**

Personne à contacter

Cécile OFFREDO - Assistante Ressources humaines Vannes agglomération - Tél. 02 97 68 42 29